



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES IRCÉENS

Le 4 juillet 2019 – PLANÈTE ENTREPRISE

Jeudi 4 juillet 2019 à l'occasion des 30 ans de l'IRCE, 126 chefs d'entreprise IRCÉENS se sont rassemblés à l'Hôtel de Région de Marseille pour l'événement **PLANÈTE ENTREPRISE** afin de créer, innover et réfléchir ensemble en faveur de la société et de la planète.

Créée en 1989 à l'initiative de chefs d'entreprises et avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Institut Régional des Chefs d'Entreprise (IRCE) accompagne chaque année plus de 300 entreprises dans leur stratégie de développement. Grâce à ses parcours structurants, l'IRCE est un véritable acteur du développement économique régional. Il contribue au développement et à la réussite des entreprises locales et favorise la pérennité de ces principaux acteurs de création d'emplois et de richesses.

À travers l'événement **PLANÈTE ENTREPRISE**, l'IRCE souhaite sensibiliser non seulement les dirigeants d'entreprises présents mais également les générations futures sur l'impact généré par leur activité sur l'environnement et la société. En les impliquant directement dans une réflexion collective, notamment au travers de leur vote, les dirigeants s'engagent dans une démarche d'amélioration continue de préservation de leur écosystème.

Cette charte est donc le reflet d'une initiative commune des IRCÉENS de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et managériaux devenus primordiaux dans notre société.

Afin de regarder ensemble vers l'avenir, l'IRCE souhaite accompagner les entreprises au quotidien dans leurs démarches de responsabilité sociétale et valoriser leurs engagements dans quatre thématiques :

- **L'engagement managérial** afin de favoriser les organisations et de faciliter les actions de partage et d'épanouissement des individus.
- **L'engagement sociétal** grâce aux actions contribuant à resserrer les liens au sein de la société, à encourager la solidarité et l'ouverture aux autres.
- **L'engagement environnemental** à travers des démarches permettant l'amélioration de l'impact des entreprises sur l'environnement et la biodiversité.
- **L'engagement territorial** pour inciter les entreprises à s'impliquer dans la vie locale et participer au développement économique régional.

En adhérant à la charte des IRCÉENS, nous, dirigeants accompagnés par l'IRCE, formalisons notre volonté de nous engager et d'encourager la Responsabilité Sociétale des Entreprises et le développement durable auprès de nos salariés, fournisseurs, clients et partenaires.



Cette charte est non seulement profitable à chaque entreprise et ses collaborateurs mais aussi plus largement à la société et l'environnement dans lesquels nous évoluons.

En vertu de cette charte, nous nous engageons à expérimenter et mettre en oeuvre le plus grand nombre d'engagements possibles parmi ceux votés ci-dessous, le 4 juillet 2019 dans l'hémicycle de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur. Ces engagements seront suivis dans le temps par l'équipe de l'IRCE en étroite relation avec les chefs d'entreprise votants.

Dans notre entreprise, nous nous engageons à :

NOS ENGAGEMENTS MANAGÉRIAUX

- ✓ Prendre la météo de l'équipe chaque matin.
- ✓ Organiser une fois par mois un temps de parole dans lequel un salarié partage son vécu (difficultés et satisfactions).
- ✓ Exposer la vision à l'équipe, définir ensemble les objectifs et moyens.
- ✓ Instaurer la philosophie du « gift » (collaborateurs et partenaires) : planifier les anniversaires avec un budget dédié.
- ✓ Faire participer les collaborateurs à l'agencement, la décoration des locaux y compris espaces détente pour développer l'enthousiasme et l'envie de venir travailler.
- ✓ Partager les performances RSE de l'entreprise en les affichant et en redistribuant la valeur.
- ✓ Mettre en place un appel à projets d'intrapreneuriat piloté par l'entreprise et les salariés.

NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

- ✓ Ouvrir son entreprise à tous les publics en difficulté pour les former et/ou les recruter.
- ✓ Accompagner les scolaires à se projeter dans le monde de l'entreprise.
- ✓ Privilégier des achats éthiques, responsables et durables.
- ✓ Réserver du temps de l'entreprise pour des actions sociétales a minima à hauteur d'un projet par an.
- ✓ Capitaliser sur les actions sociétales portées par le tissu local.



NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

- ✓ Faire un diagnostic environnemental, dresser un plan d'actions et des objectifs quantifiables.
- ✓ Nommer un ambassadeur pour l'animation et la sensibilisation à la protection de l'environnement.
- ✓ Etre acteur dans la recherche de solutions alternatives.
- ✓ Laisser la nature locale reconquérir les espaces.
- ✓ Faire rimer économie et écologie à travers des dispositifs d'aide et d'un retour sur investissement.
- ✓ Partager les bonnes pratiques et favoriser la transversalité.

NOS ENGAGEMENTS TERRITORIAUX

- ✓ S'impliquer dans l'animation locale de son territoire.
- ✓ Prioriser la proximité dans toute recherche de solutions pour mon entreprise.
- ✓ Contribuer à la collecte d'informations pour réaliser une cartographie des savoir-faire locaux.
- ✓ Faire un minimum de 3 mises en lien par an pour favoriser l'emploi et le développement économique local.
- ✓ Communiquer et valoriser les partenariats locaux pour encourager l'innovation territoriale.
- ✓ Piloter et mesurer les retombées de mon activité sur le territoire.

Fait à l'Hôtel de Région à Marseille, le 04/07/2019

Signatures des témoins :

Bernard Kleynhoff
Président de la commission Economie,
industrie, innovation, nouvelles technologies
et numérique de la Région
Provence Alpes-Côte d'Azur

Florence Dibon
Présidente de l'IRCE



Solène Espitalié
Solid'agri - Les jardins de Solene

Philippe Million
Everest Isolation

Sylvain Bargues
La Savonnerie du Pilon du Roy

Julie Davico-Pahin
Ombrea